



Procédures après un mariage a Las Vegas avec une japonaise

Par **Paul 24**, le **20/03/2013** à **16:23**

Bonjour,

J'ai rencontré mon amie japonaise il ya trois mois pendant un séjour au Cambodge, et après avoir voyagé ensemble nous décidé de nous marier à Las Vegas sans faire de publication des bans le 6 mars. Depuis elle est rentré au Japon pour récupérer quelques papiers et moi en France. Elle me rejoint le 28 mars avec un visa touriste de trois mois.

Donc maintenant il va falloir officialiser le mariage en France auprès du consulat de Los Angeles et le traitement du dossier peut prendre au minimum 4 mois et il peut être refusé vu le peu de temps de vie commune que l'on a. Ma femme ne parle pas français, mais elle a fait des études d'anglais, elle a travaillé deux ans en Australie en tant que guide touristique, elle a un compte en banque bien fourni et moi je suis cuisinier mais pour l'instant à la recherche d'un emploi, je suis domicilié chez mes parents et j'ai aussi un compte en banque confortable. On aimerait pouvoir vivre ensemble, donc j'aimerais savoir quelles sont les possibilités pour renouveler son visa touriste en attendant d'être officiellement marié en France. Ou alors faut-il qu'on quitte le pays (Nouvelle Zélande en vacances travail par exemple) qu'elle prenne des cours de français et faire notre demande auprès du consulat pour avoir plus de chance qu'ils acceptent notre mariage. On ne veut pas être séparé, donc toutes les solutions que vous pourrez nous donner seront les bienvenues. Je vous remercie d'avance.

Paul